

INDEX ÉGALITÉ FEMME-HOMMES

Qu'est-ce que c'est ?

Depuis septembre 2018, l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été mis en place afin lutter contre les inégalités dans le monde du travail.

L'Index est un volet issu de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » il a été élaboré pour permettre aux entreprises de s'auto-évaluer en matière d'égalité Femmes - Hommes sur la base de plusieurs critères, la note minimale requise étant de 75 points sur 100.

Et ITANCIA dans tout ça ?

ITANCIA a obtenu la note de **86/100** pour l'année 2019, un score encourageant puisqu'au-dessus du minimum requis de 75 points et plus élevé que celui de nombreuses grandes entreprises françaises (la moyenne des notes publiées est de 80/100).

Et après ?

ITANCIA s'engage à attirer et fidéliser les talents féminins afin de maintenir ce score.

“ ITANCIA France comptabilise **174 Femmes**, c'est 54,2% des salariés ! ”

“ ITANCIA a obtenu la note de **86/100** pour l'année 2019 ! ”



” La moyenne des notes publiées est de **80/100** pour l'année 2019 ! “